

rent le couloir rhodanien et la vallée de la Saône Ils saccagèrent le pays, brûlèrent le monastère de Pélage ; les moniales furent pendues aux arbres voisins. Seule, dit-on, l'abbesse Anstrude échappa au lacet fatal. En tout cas, ces farouches envahisseurs inspirèrent une telle frayeur qu'on en parla longtemps ; pour les enfants, ils furent un objet d'effroi. Le hêtre gigantesque du Fût, témoin du supplice des religieuses, s'appela l'arbre des Sarrasins.

Le monastère se releva de ses ruines grâce à la protection et aux subsides des empereurs Charlemagne et Louis le Débonnaire qui passèrent dans la région. Ce dernier rendit en 815 une charte¹ en faveur du couvent de Pélage qui s'était mis sous sa protection. Nous rappelons ici pour mémoire la légende d'après laquelle Louis le Débonnaire, partant en expédition dans le Midi, se serait arrêté à Avenas et aurait détruit sur le mont Tourvéon le repaire où se cachait Ganelon, le chevalier félon, qui était justiciable du désastre de Roncevaux et de la mort de Roland. Il aurait fait élever l'église d'Avenas pour rendre grâces à Dieu et commémorer le châtimement du traître. On ne saurait accorder la moindre créance à cette pieuse légende : il est certain qu'il y eût un fort sur la montagne de Tourvéon et qu'il fut détruit à cette époque : peut-être même le fut-il par Louis le Débonnaire. Mais les personnages légendaires de Roland et de Ganelon ont donné leur nom par toute la France à des châteaux et des tours qui ne sont jamais authentiques.

Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que la vie monastique redevint florissante au IX^e siècle et surtout au siècle suivant, date de la fondation de Cluny. La paroisse d'Avenas portait alors le nom de « Rosarias » et dépendait de l'« ager Viriacensis »². Ce nom-là, s'il s'était conservé, nous aurait donné la gracieuse appellation de « Rosières »³. Peut-être faut-il en voir une survivance dans le nom de « Ronzières », lieu-dit situé à un kilomètre au sud du signal d'Avenas sur la commune de Lantignié. Toujours est-il que le nom disparut des cartulaires vers⁴ l'an 950 pour faire place à celui

1. Cf. *Gallia Christiana*, IV, p. 44.

2. Villié-Morgon.

3. En réalité, « Rosières » vient du latin populaire *rosarias* qui est une déformation de *rosarias* due peut-être à l'influence d'un suffixe celtique ou même germanique, suivant quelques romanistes.

4. Il s'agit du cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon (*Charte*, 39, 416, 425) dont le Chapitre étendait sa juridiction jusqu'à la paroisse de Rosarias presque aux portes de Beaujeu.